



Procès-verbal du Conseil Municipal du mardi 31/08/2021 à 19h30

(à la Halle d'animation du Puech des Ouilhes)

Nombre de conseillers en exercice : 13 (Présents ou représentés : 12)

Présents :

- Maryline MONTEILLET, Annelise MICHEL-GAGNAIRE, Jean-Paul TROUPEL, Patrice COUDON, Patrick EVEILLARD, Aurore LEFEBVRE, Caroline BARRAL-AURATUS, Jacqueline BOULANGE, Antoine GENCE, Alain PEYROU, Simone SALAT.
Excusé : Jérémy LABRUNIE (représenté par Aurore LEFEBVRE).
Absent : Serge POTEL.
- Monsieur POUGET, Directeur du barrage EDF de Saint-Etienne-Cantalès, en début de réunion.

Secrétaire de séance : Annelise MICHEL-GAGNAIRE

Début de la séance : 19h40

1. Informations générales

a) Les Fontanelles : intervention de Monsieur POUGET, Directeur du barrage EDF de Saint-Etienne-Cantalès

Ce point n'était pas prévu à l'ordre du jour mais Mme le Maire a rencontré Monsieur POUGET lors d'une réunion et a pu évoquer avec lui les problématiques signalées par les riverains, aux Fontanelles, sur le terrain EDF. Ils se sont rendus sur site ce lundi 30/08/2021 et ont pu constater les faits : camping sauvage, feux de camp, insalubrité, vitesse...

La pointe des Fontanelles fait partie du domaine public hydro-électrique et la responsabilité incombe donc à EDF.

Monsieur POUGET a mandaté une personne pour réaliser un premier chiffrage : un gros débroussaillage va être fait (sans toucher aux arbres et arbustes) et, potentiellement, du mobilier sera installé (banc ou table).

Monsieur POUGET croit en la civilité des concitoyens, dès que le site sera remis au propre, et est très favorable à ce que le public puisse en profiter : il n'envisage pas de mettre des barrières.

Mme le Maire précise que le but n'est pas d'en faire un lieu touristique mais qu'un entretien régulier s'impose.

Monsieur POUGET indique qu'il n'est pas possible pour EDF d'entretenir tous les kilomètres de berge jusqu'en Corrèze. Le partenariat suivant pourrait être trouvé : gros débroussaillage par EDF (d'ici fin 2021) et petit entretien annuel par la commune (à partir de 2022).

S'agissant de l'accès à l'eau, Monsieur POUGET précise que c'est de la responsabilité des propriétaires des bateaux ou jets et qu'EDF ne met pas de limite spécifique. Ce point sera à voir avec l'équipe municipale car Mme le Maire a reçu des plaintes des riverains concernant les pêcheurs qui descendent trop vite avec les bateaux.

Monsieur POUGET confirme sa proposition que les conseillers municipaux puissent visiter le barrage : une date, courant octobre, est convenue en séance.

b) Enedis : compteur Linky

La mairie a reçu un courrier le 13/08/2021 : les compteurs Linky vont être prochainement déployés sur la commune.

Dans un premier temps, les administrés recevront un courrier, un mois avant l'installation du nouveau compteur.

Dans un second temps, l'entreprise mandatée par Enedis les contactera : celle-ci sera identifiable par le logo « Partenaire Linky ». L'intervention est gratuite et durera 30 minutes environ. Le contrat n'est pas modifié.

c) Fibre optique

Sur le domaine public routier de la RD 361 (Maisonnette de Vabret > Saint Paul des Landes), sur la commune de Lacapelle-Viescamp, l'entreprise SOGETREL a été autorisée par le Conseil Départemental à installer, en aérien, le réseau de communication numérique par fibre optique. Les poteaux seront situés à 2 mètres du bord de la chaussée. Les travaux doivent être entrepris dans un délai d'un an, soit d'ici le 06/08/2021.

d) Randonnée Cyclo La Belbexoise

Cette manifestation, organisée par le Club Vélo Montagnard, se tiendra le 18/09/2021 après-midi, au départ de Belbex à Aurillac. Deux boucles, passant par Lacapelle-Viescamp, sont prévues : une direction Saint Paul des Landes et une direction Laroquebrou. Il convient de prévoir une communication sur le site Facebook de la commune, avec les horaires de traversée.

e) CFI : mise en place d'un serveur NAS

Ces derniers mois, en l'absence de la secrétaire, il a fallu régulièrement intervenir sur l'ordinateur de la Mairie. Cela a permis de prendre conscience de la sensibilité des données et du fait qu'il n'y a pas de sauvegardes régulières (ni de l'ordinateur de la secrétaire, ni de celui de Mme le Maire). Mme le Maire a sollicité le prestataire assurant la maintenance de notre matériel informatique pour trouver une solution. La mise en place d'un serveur NAS permettant la sécurisation et la sauvegarde automatique des données a été chiffrée à 1 065 € par la société CFI. Une externalisation des sauvegardes sera programmée.

Vote :	Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	-----------	------------	----------------

A l'unanimité, les conseillers présents sont d'accord pour cette dépense au vu du risque encouru si nous perdons les données stockées sur l'ordinateur de la secrétaire de mairie.

f) Salle polyvalente : toiture zinc

La garantie décennale a été activée pour les dommages sur le pan sud de la toiture en zinc.

Le montant du devis pour changer ce pan de toit décoloré s'élève à 11 450,87 € HT / 13 741,04 € TTC.

L'assureur et le fournisseur sont d'accord pour réaliser ces travaux.

Mais en écoutant les riverains, Mme le Maire s'est rendu compte que de nombreux habitants préfèrent la couleur actuelle (zinc décoloré) que la toiture rouge telle qu'elle était à l'origine. La couverture des puits de lumière n'est pas en zinc : ils ont conservé une couverture rouge et du coup, l'ensemble n'est pas du tout harmonieux. Dans la mesure du possible, une réflexion sera engagée, en concertation avec l'assureur, pour trouver la meilleure solution : changer le pan sud par une toiture zinc rouge ? / changer plutôt le toit des puits de jour par du zinc ? / ne rien faire ?

g) SPA : chats errants

Pour donner suite à la problématique soulevée lors de précédents conseils municipaux, Mme le Maire a adressé un courrier à la SPA de Tulle. Il est possible de signer une convention avec la SPA afin de mener des campagnes de stérilisation. La Mairie doit participer à hauteur de 50 € par chats stérilisés, peu importe le sexe du chat. Par la même occasion, les chats sont identifiés : la Mairie devient alors propriétaire et responsable de ces chats. La convention doit être signée pour un minimum de 5 chats et par multiple de 5.

Au vu des documents transmis par la SPA, la période idéale pour réaliser cette campagne est « janvier / février / mars », c'est-à-dire avant la période de gestation.

Alain PEYROU signale que dernièrement, il en a encore compté 25 vers chez lui (Jallès) et qu'il y a des chatons.

La même problématique a été soulevée à Verniols, aux Fontanelles, etc.

Un groupe de travail est constitué afin de poursuivre la réflexion :

- Prévoir une communication de sensibilisation auprès des habitants ?
- Prévoir des campagnes de stérilisation ?

Membres du groupe de travail : A. PEYROU, J. BOULANGE, A. MICHEL-GAGNAIRE, P. EVEILLARD, M. MONTEILLET.

h) Moustiques tigres

L'ARS a adressé un courrier aux mairies visant à signaler et recenser les lieux de prolifération des moustiques tigres.

i) Circulation 2020 sur les routes départementales du Cantal

Le Conseil Départemental a établi une plaquette recensant le niveau de circulation observé en 2020 sur les routes départementales. S'agissant de la RD 18, ce relevé fait apparaître une moyenne de 500 à 1 000 véhicules par jour.

j) Centre socioculturel « A la Croisée Des Autres » – Animation pour les séniors

Une journée a été organisée à Lacapelle-Viescamp, le 13/07/2021 pour les 60 ans et plus des 5 communes rattachées au Centre Socioculturel d'Ytrac. Cette manifestation, organisée en partenariat avec le CLIC et l'ARSEPT, a réuni 80 participants environ (dont 20 à 25 de Lacapelle-Viescamp) autour d'ateliers et de conférences : « gym mémoire », « marche », « équilibre », « yoga » « conférence sur les mains », « la peur des douleurs ».

Un repas froid a été servi et des musiciens, ainsi qu'un groupe de Danse Country, ont animé cette belle journée. Malgré la pluie qui n'a cessé de tomber, les participants de tout âge étaient ravis de se retrouver.

Mme le Maire adresse ses remerciements aux conseillers et membres du CCAS qui ont aidé et contribué au bon déroulement de cette journée.

k) Atelier Gymnastique Séniors

Les séances reprennent le vendredi 10/09/2021 : 10 personnes sont déjà inscrites à ce jour.

l) Pêche - Feeder Cup

Cette manifestation, initialement prévue les 30 et 31/10/2021, est annulée

m) SIVU Auze-Ouest-Cantal

Fin juin, 20 élèves de l'école ont visité :

- Le matin : le rucher pédagogique avec un apiculteur.
- L'après-midi : le marais avec un animateur du CPIE de Haute-Auvergne.

Une réunion organisée par le CEN se tiendra le mardi 07/09/2021 à Saint-Paul-des-Landes : Patrick EVEILLARD y participera. Une autre réunion est prévue le vendredi 10/09/2021 à Saint-Etienne-Cantalès : Mme le Maire s'y rendra.

n) Pluvial – Transfert de compétences à la CABA

Le coût total de la gestion du pluvial pour les 25 communes représente un budget énorme qui freine un peu le projet. La prochaine réunion se tiendra le jeudi 09/09/2021 à 18h00 à la CABA : Jean-Paul TROUPEL y participera.

o) Invitation adressée à Monsieur le Préfet

Mme le Maire indique qu'elle a adressé une invitation à Monsieur le Préfet afin d'inaugurer le Bourg et l'équipement numérique de l'école, ainsi que pour pouvoir échanger sur les projets en cours.

2. Approbation du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 03/06/2021

Vote :

Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
-----------	------------	----------------

Le **compte rendu du 03/06/2021** est **approuvé à l'unanimité des conseillers présents ou représentés**.

Alain PEYROU demande s'il serait possible d'avoir les comptes-rendus plus tôt. Mme le Maire indique qu'ils sont disponibles en Mairie et mis en ligne rapidement sur le site internet de la commune.

3. Rapport annuel CABA sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement (2020)

Vote :	Délibération DE_2021_32 : Prise en compte du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement		
	Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

Ce rapport a été présenté en Conseil Communautaire de la CABA et transmis aux conseillers le 27/08/2021.

En 2020, sur la commune de Lacapelle-Viescamp :

- Le taux de conformité bactériologique est compris entre 95 et 100%.
- Un branchement en eau a été réalisé.

Les conseillers prennent acte du rapport 2020 : ce document est mis à disposition du public dans les 15 jours qui suivent la séance du conseil municipal.

4. Rapport annuel CABA sur le service public de collecte et l'élimination des déchets ménagers et assimilés (2020)

Vote :	Délibération DE_2021_33 : Prise en compte du rapport annuel 2020 sur le service public de collecte et d'élimination des déchets ménagers et assimilés		
	Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

Ce rapport a été présenté en Conseil Communautaire de la CABA et transmis aux conseillers le 27/08/2021.

En 2020, sur la commune de Lacapelle-Viescamp :

- Le nombre de foyers volontaires inscrits dans la démarche de compostage individuel est de 28.
- La quantité d'emballages/papiers collectée est de 31 kg par habitant par an (moyenne CABA = 19,5 kg/hab/an).
- La quantité de verre collectée est de 34,3 kg par habitant par an (moyenne CABA = 31,8 kg/hab/an).

Les conseillers prennent acte du rapport 2020 : ce document est mis à disposition du public dans les 15 jours qui suivent la séance du conseil municipal.

S'en suivent des échanges autour des points de collecte et containers : de nombreuses incivilités sont régulièrement constatées. Des opérations de sensibilisation sont à prévoir. Il convient par ailleurs de donner l'exemple au niveau de la commune (exemple : cartons d'emballage des denrées livrées à la cantine).

5. Mise aux normes et extension de la base multi-accueil de plein air

La date de dépôt des demandes de subvention à la Fédération Française de Football approchant, Mme le Maire sollicite les conseillers pour l'autoriser à donner suite.

Vote :	Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0
---------------	-----------	------------	----------------

Une délibération avait déjà été prise en ce sens lors du conseil municipal du 04/03/2021.

Mme le Maire va se renseigner car, potentiellement, le camping municipal pourrait également prétendre à une subvention visant à encourager le slow tourisme (dossier à rendre pour le 20/10/2021).

6. Modification du temps de travail des agents communaux

Les nouveaux plannings des trois agents scolaires et périscolaires, ainsi que les fiches de poste associées, ont été remises en séance aux conseillers.

Mme Edith MOISSINAC, agent polyvalent intervenant notamment à la garderie / aux TAP / à la restauration scolaire, a démissionné en date du 14/06/2021. Jusqu'à la sortie des classes, il a été fait appel à des remplaçants, l'objectif étant de créer un nouveau poste à la rentrée.

Les emplois du temps des trois agents ont été refondus afin de proposer des périodes de travail d'un seul tenant, plutôt que fractionnées sur plusieurs moments de la journée.

L'appel à candidature, pour un poste de contractuel, a été diffusé fin juillet :

- 8 personnes ont postulé.
- 5 ont été reçues en entretien par Mme le Maire, Patrice COUDON et Annelise MICHEL-GAGNAIRE.
- Le choix s'est porté sur Monsieur Romain GAMEL au vu de ses compétences et de la qualité de ses réponses lors de l'entretien.

Vote :	Délibération DE_2021_34 : Création d'un emploi d'adjoint technique 2 ^{ème} classe contractuel attribué à M. GAMEL pour la période du 01/09/2021 au 31/08/2022		
	Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

Sur proposition de Mme le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de :

- Remplacer l'adjoint technique de 2^{ème} classe titulaire à temps non complet (29h37 par semaine) par un adjoint technique de 2^{ème} classe non titulaire à raison de 23h15 par semaine, du 01/09/2021 au 31/08/2022.
- Rémunérer le nouvel agent à l'indice brut 354 / indice majoré 332.
- Autoriser Mme le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

Les postes de Mme Rovine RENARD et Mme Martine TROUPEL ont également été refondus, avec une augmentation de leurs horaires annuels :

Vote :	Délibération DE_2021_35 : Modification du temps de travail de Mme RENARD (Catégorie C – Titulaire) => 32h22 par semaine, soit 32.36/35 ^{ème} à compter du 01/09/2021 (au lieu de 29h21 et 29.35/35 ^{ème})		
	Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

Vote :	Délibération DE_2021_36 : Modification du temps de travail de Mme TROUPEL (Catégorie C – Titulaire) => 34h10 par semaine, soit 34.20/35 ^{ème} à compter du 01/09/2021 (au lieu de 33h42 et 33.70/35 ^{ème})		
	Pour : 11	Contre : 0	Abstention : 0
	<i>Remarque : Jean-Paul TROUPEL a été exclu du vote (conflit d'intérêt).</i>		

Les trois agents bénéficieront d'une pause rémunérée, l'amplitude horaire quotidienne dépassant 6 heures d'affilée. Le Centre de Gestion d'Aurillac a été sollicité pour tous ces points.

La réduction du volume d'heures total s'explique par une modification du temps d'entretien des sanitaires du Puechdes-Ouilhes et du camping municipal (intervention une fois par jour au lieu de deux pendant la période estivale).

7. Tarifs des services communaux

Les tarifs actuellement pratiqués sont remis en séance aux conseillers.

a) Services de Garderie / Restauration scolaire / TAP

Initialement, il était prévu de revoir les tarifs des services périscolaires pour la rentrée.

Mme le Maire propose de travailler plutôt en année civile (nouveaux tarifs à compter du 1^{er} janvier), ce qui laissera le temps de mesurer l'impact du passage à AGRILOLOCAL pour les denrées alimentaires de la cantine.

Vote :

Délibération DE_2021_38 : Maintien des tarifs actuels des services communaux de la garderie, de la restauration scolaire et des TAP jusqu'au 31/12/2021		
Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

b) Transport scolaire

Mme le Maire propose d'augmenter légèrement le tarif du transport scolaire.

Le coût quotidien du transport a augmenté sensiblement ces dernières années :

- 2019 : 117,82 € / jour
- 2020 : 122,02 € / jour
- 2021 : 125,86 € / jour

La CABA prend en charge 75% du coût total.

Il reste donc 25 % à la charge de la commune, représentant un montant annuel de 5 580 €.

Les derniers relevés font état de 14 enfants prenant le bus.

L'année dernière, le montant refacturé aux familles était de 45 € / trimestre, soit 135 € / an, par enfant : cela représente une recette annuelle de 1 890 €, à comparer au coût de 5 580 € supporté par la commune.

Mme le Maire propose d'augmenter le tarif à 47 € / trimestre, soit 141 € / an, par enfant.

Vote :

Délibération DE_2021_39 : Augmentation des tarifs du transport scolaire (47 € / trimestre, 141 € / an, par enfant)		
Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

Pour information, une étude est en cours au niveau de la CABA pour qui le coût du transport est très conséquent.

c) Salle polyvalente du Bourg et Halle d'animation du Puech-des-Ouilhes

Mme le Maire rappelle que, du fait du contexte COVID-19, nous avons eu très peu de locations de salle en 2020/2021. Nous n'avons pas assez de recul et peu de visibilité sur les prochains mois.

Mme le Maire propose de rester sur les tarifs actuels jusqu'au 31/12/2021.

Vote :

Délibération DE_2021_37 : Maintien des tarifs actuels de location de la salle polyvalente et de la halle d'animation jusqu'au 31/12/2021		
Pour : 12	Contre : 0	Abstention : 0

8. Points sur les services scolaires et périscolaires

a) Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Aurore LEFEBVRE indique que les TAP reprendront le mardi 14/09/2021 pour laisser le temps aux parents de répondre quant à la participation ou non de leur(s) enfant(s).

Les TAP restent planifiés les mardis, jeudis et vendredis, de 15h30 à 16h30.

Le règlement intérieur n'est pas modifié.

Cette année, les intervenants n'étant pas disponibles, il n'y aura pas de TAP Foot, ni de TAP Judo.

Les interventions de Babou (Percussions) et Printemps 2002 sont maintenues

Il y aura également un atelier Danse, l'intervention d'une conteuse, du Skate, du Golf, potentiellement du Street Art, une initiation à l'Environnement et au Tri, etc.

Mis à part les bénévoles, le coût des intervenants est en moyenne de 30 à 40 € de l'heure.

b) Equipement numérique

Patrice COUDON précise que les deux tableaux blancs interactifs (TBI) et la grande tablette interactive ont été installés durant la semaine du 15/08/2021. Il a également été prévu 10 ordinateurs pour les élèves.

Cet investissement représente un budget de 23 788 €, auquel il faut rajouter un coût de 3 612 € pour la refonte du câblage et du réseau électrique nécessaire au fonctionnement de cet équipement : 1284 € + 2328 €, ainsi que quelques travaux de menuiserie.

L'ancien équipement informatique de l'école datait de 2009... et avait fait plus que son temps !

Trois ordinateurs anciens, ainsi que le vidéoprojecteur, ont été conservés pour pouvoir :

- Réaliser les commandes alimentaires pour la cantine,
- Projeter un film à la garderie, notamment en cas d'absence imprévue d'un intervenant.

c) Autres travaux

- Les tracés des terrains, marelle, etc. ont été refaits à la peinture blanche.
- La cour a été nettoyée.
- Les tuteurs autour de l'arbre ont été enlevés.
- Le sable a été changé.
- L'école de Glénat a fermé ces dernières années : la commune a pu bénéficier d'un don gracieux de mobilier pour l'école, ainsi que d'un jeu pour la garderie.

d) Autres informations

L'école compte 47 enfants inscrits pour cette rentrée 2021/2022.

Cet effectif est réparti en trois classes :

- PS / GS (il n'y a aucun élève en MS cette année)
- CP / CE1 / CE2
- CM1 / CM2

L'école accueille une nouvelle enseignante, Frédérique MINORET, qui est en charge des CP / CE1 / CE2.

Le protocole COVID applicable pour cette rentrée (couleur orange / niveau 2) est remis en séance aux conseillers.

9. Point sur la restauration scolaire

Le groupe composé de Aurore LEFEBVRE, Simone SALAT, Antoine GENGE et Jérémy LABRUNIE s'est orienté vers le dispositif AGRILocal : le travail a été mené avec Mme LACAZE, en collaboration avec Rovine RENARD.

Les premières consultations sont lancées et seront effectives dès la rentrée pour les commandes, dans un premier temps, des laitages.

10. Point sur les travaux

Jean-Paul TROUPEL indique que les travaux réalisés depuis le dernier conseil municipal portent essentiellement sur l'entretien et la tonte.

Depuis la mise en place des nouveaux marchés :

- 8 tontes ont été réalisées dans le Bourg,
- 4 tontes ont été réalisées pour les communaux,
- 3 interventions ont été réalisées dans le cimetière.

Il a beaucoup plu cette année : l'herbe, ainsi que les petits arbustes, ont beaucoup poussé...

Certains chemins se sont refermés malgré l'entretien de printemps.

Des habitants se sont plaints de cette situation.

Il en va de même concernant l'état du cimetière pour lequel la réflexion et des demandes de devis sont en cours.

Cette pluviométrie inhabituelle a également généré un certain nombre de remarques ou demandes concernant l'écoulement de l'eau de pluie des routes et chemins chez les riverains : dans certains cas, la problématique n'a pas été vue à la construction des maisons (absence de drains, de buses, de fossés, mauvaise inclinaison des chemins d'accès, etc.).

A l'école, les derniers travaux d'entretien ont consisté à entretenir la cour et à tailler les haies situées sur le parking.

Des devis ont été demandés pour :

- Un mur qui s'effondre sur un commun à la Frescaldie.
- La route de Laveissière qui se détériore.

Il conviendra de se renseigner auprès du SDEC concernant le branchement à Lacamp qui semble inachevé.

Les luminaires aux Fontanelles, en panne depuis le mois de juillet, ont été remis en service.

11. Point sur l'activité touristique

a) Marché du jeudi soir au Puech-des-Ouilhes

Jacqueline BOULANGE indique que la recette pour les 9 marchés qui se sont tenus de début juillet à fin août s'élève à 348 €. Il aurait fallu faire un marché de plus pour couvrir nos dépenses qui se montent à 385,20 €. Le bilan est toutefois positif car certaines dépenses sont pérennes et ne se représenteront pas l'année prochaine.

Mme le Maire adresse ses remerciements à l'ensemble de l'équipe municipale qui a permis que ce marché fonctionne : chacun a trouvé sa place et ce marché aura été un moyen de fédérer l'équipe. Les exposants ont exprimé leur satisfaction quant au lieu et à l'organisation mise en place. La satisfaction est grande d'avoir pu maintenir le marché malgré le contexte COVID et une météo parfois maussade.

b) Camping municipal

Les recettes du camping municipal pour la période estivale s'élèvent, à ce jour, à 2697,60 €, ce qui est un très bon résultat par rapport aux années antérieures (2 574,20 € en 2020 et 1497,00 € en 2019).

Les séjours sont globalement courts (10 jours pour le séjour le plus long).

Jacqueline BOULANGE a recensé un certain nombre de remarques émises par les touristes de passage : ces pistes d'amélioration sont à travailler.

Mme le Maire adresse ses remerciements à Jacqueline BOULANGE qui s'est rendue quotidiennement sur site.

Beaucoup de camping sauvage a par ailleurs été constaté durant l'été.

Certains carpistes s'installent sur des zones de pêche de nuit mais restent sur place pendant plusieurs jours avec toute leur famille.

12. Questions diverses

- **Question d'Alain PEYROU** : quelle est la suite donnée concernant l'ajout d'un **panneau directionnel Jallès-Haut** ? (Cf. question posée lors du précédent conseil municipal). Mme le Maire répond que ce point n'est pas oublié. Une commande globale sera réalisée car il y a aussi un autre panneau manquant.

Mme le Maire conclut ce conseil municipal avec des remerciements à l'équipe Communication pour le travail réalisé et sa grande réactivité.

Toutes les questions ayant été abordées, **la séance est levée à 23 h 35.**